



Le temps de travail à temps partiel

Par **HUSAIN Chanez**, le 15/11/2016 à 11:37

En France, quelles sont les durées hebdomadaires pendant lesquelles on peut travailler quand on est à temps complet ?

De plus, combien de temps par semaine le salarié à temps partiel peut il travailler?

Par **P.M.**, le 15/11/2016 à 13:04

Bonjour tout d'abord,

Les durées maximales de travail qui sont, sauf dérogation de :

- 10 heures par jour
- 48 heures par semaine
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives

Le salarié doit avoir un repos quotidien de 11 heures consécutives au minimum et un repos hebdomadaire de 24 heures auquel s'ajoute le repos quotidien...

Les heures complémentaires d'un temps partiel sont limité à 10 % de l'horaire initial, limite qui peut être portée à un tiers par Accord collectif et mention au contrat de travail...

Par **HUSAIN Chanez**, le 15/11/2016 à 17:16

Bonjour,

Merci pour votre réponse très claire.

Cordialement,
Chanez HUSAIN